

PRÉPARATION
AU DELF NIVEAU B2
DU CECRL

DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

JE PARLE FRANÇAIS

DELF NIVEAU B2



NATURE DES ÉPREUVES

- **CO** Compréhension de l'oral
- **CE** Compréhension des écrits
- **PE** Production écrite
- **PO** Production orale



Cadre européen commun de référence pour les langues

14 dossiers

Constantin TEGOS

niveau avancé du CECRL - utilisateur indépendant -
B2
CD en supplément



EDITIONS TEGOS

■ EXERCICE 1

/13 points

A. Comprendre un texte informatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Si aujourd'hui près de 60% de la population mondiale est bilingue, le bilinguisme précoce n'est pas considéré comme un phénomène normal, mais comme une exception. La commission européenne estime à 40 millions le nombre de citoyen de l'Union qui utilise régulièrement une seconde langue, transmise de génération en génération.

Les parents français d'origine étrangère souhaitent très souvent transmettre à leurs enfants leur seconde langue. Langue du pays, langue de la famille, elle porte à la fois des valeurs et des traditions fortes. Comment transmettre la langue de nos origines à nos enfants ? Leur donner envie de la pratiquer ? Comment procéder pour un apprentissage en douceur ?

On dit souvent que les enfants sont doués pour les langues. Les enfants disposent en effet, d'une aptitude inconsciente à intégrer et recréer un système linguistique à partir des sons et phrases qu'ils entendent dans leur environnement. À force d'écoute et de répétition, l'enfant perçoit les sons, distingue les mots et les phrases avec une grande facilité.

Avant 7 ans, la plasticité du cerveau de l'enfant lui permet d'acquérir ainsi la prononciation (sans accent), le contrôle des formes et les structures grammaticales, le vocabulaire et enfin le champ culturel de la langue. Mais à partir de l'âge de raison, au seuil de la puberté, ces facilités disparaissent et il devient plus difficile d'apprendre une seconde langue. Il s'agit donc pour les parents de profiter de cette période propice entre 0 et 7 ans.

Voici quelques règles simples qui permettront à votre enfant d'être autant à l'aise dans ses deux langues :

Tout d'abord, il faut savoir qu'un enfant apprend en parlant et en écoutant. Pour lui faciliter son apprentissage, il vous faudra bien sûr pratiquer votre langue maternelle. Il n'y a rien de mieux qu'une maman et un papa bavards. Nommer les objets du quotidien, ce que l'enfant perçoit, ce qu'il entend. Surtout créer du sens dans vos paroles. Inutile de répéter sans cesse des mots pour que l'enfant les intègre. Utilisez les imagiers pour lui faire découvrir le monde des animaux, de la forêt, les couleurs...etc. Pour l'endormir ou l'amuser, chantez-lui régulièrement des berceuses et des comptines. De façon modérée, la télévision, les dessins animés, Internet et les jeux éducatifs peuvent être des outils pour créer un environnement linguistique propice à l'apprentissage.

D'autre part, il est judicieux que l'enfant puisse être confronté à sa seconde langue en dehors du foyer, avec ses grands-parents, des amis ou encore la famille proche. Il pourra ainsi être sollicité plus souvent et de façon différente. Mieux encore, une immersion à travers des séjours dans le pays d'origine permettra à l'enfant d'accélérer son apprentissage et de « tester » ses connaissances en situation réelle.

Enfin, la stabilité de l'environnement familial reste une règle d'or pour un apprentissage serein. Il vous faudra donc créer une complémentarité entre le français et sa seconde langue sans les confronter. Afin d'éviter d'éventuel blocage, laissez-le parler en français lorsqu'il en a envie. En effet, si votre enfant vous répond en français lorsque vous lui parlez dans votre langue d'origine, ne vous inquiétez pas, surtout s'il est déjà scolarisé. Les premières années, il lui arrivera même de mélanger les deux langues. Ce n'est pas un signe de retard. Bien au contraire, il commence à intégrer le système linguistique des deux langues.

<http://www.elkawn.fr>

QUESTIONS

1. Quel pourrait être le titre de cet article ?

1 point

- Pourquoi développer le bilinguisme ?
- Transmettre sa langue d'origine à son enfant.
- Les bénéfices de l'apprentissage précoce des langues différentes.

2. Selon l'auteur de l'article, le bilinguisme est traité comme un phénomène...

1 point

- local.
- régional.
- mondial.

3. Les parents d'origine étrangère...

1 point

- adoptent l'apprentissage unilingue pour leurs enfants.
- encouragent l'apprentissage multilingue à leurs enfants.
- veulent faire apprendre à leurs enfants leur seconde langue.

4. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

3 points*

	Vrai	Faux
Les enfants disposent de facultés d'apprentissage pour les langues. Justification : _____ _____		
Dans l'apprentissage des langues par les enfants, c'est la lecture qui prime. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

5. Comment appelle-t-on la période où les facilités d'apprentissage des langues disparaissent ?

1,5 point

6. Quelle est la période appropriée d'apprentissage des langues ?

1,5 point

7. Pour favoriser l'apprentissage des langues étrangères à leurs enfants, les parents doivent...

1 point

- leur parler en permanence.
- répéter des mots et des phrases.
- créer des histoires avec des objets du quotidien.

8. Que conseiller aux parents pour faire découvrir le monde des animaux à leurs enfants ?

1 point

- Écouter des comptines.
- Utiliser les nouvelles technologies.
- Présenter des livres d'images.

9. Comment peut-on renforcer l'apprentissage d'une seconde langue chez les enfants ?

1 point

- Faire des voyages touristiques.
- Fréquenter des écoles bilingues.
- Faire des séjours dans la famille.

10. Que faire devant le refus d'un enfant de répondre dans la seconde langue ?

1 point

■ EXERCICE 2

/12 points

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

La mobilité étudiante en Europe est une des clés de l'avenir de notre territoire commun. Mais malgré de nombreux efforts, nous sommes encore en phase d'échauffement et la montagne est toujours face à nous : la mobilité reste coûteuse, les bourses encore complexes à obtenir, la faible connaissance des langues toujours un obstacle, les classes moyennes n'ont pas accès à des financements pour les aider, les stages à l'étranger sont encore l'apanage de privilégiés qui disposent d'un réseau personnel. Et pourtant, Erasmus existe depuis 1987.

Alors, à quoi ressemblerait, en quelques traits de crayon, une politique qui permettrait de changer de braquet ? Tout d'abord, il semble difficile de traiter de la mobilité étudiante sans évoquer l'amont et l'aval: *en amont*, l'acquisition, durant les études primaires et secondaires, d'un haut niveau de maîtrise des langues européennes, véritable sésame de l'agilité géographique - le jour encore lointain où les pays membres assumeront leur

multilinguisme, l'Europe sera un véritable territoire d'opportunités individuelles; *en aval*, la mobilité intra-européenne pendant la vie active dont on sait qu'elle permet des carrières plus rapides, mieux rémunérées et avec un risque de chômage plus faible. Une politique de mobilité étudiante est donc une brique, certes centrale, d'un édifice plus vaste qui est celui de l'adaptation des Européens à leur territoire. Et il va bien falloir faire évoluer les mentalités européennes qui veulent que la sédentarité géographique soit un acquis social.

Si la France est championne de la mobilité étudiante avec des chiffres si faibles (seulement 23560 étudiants à partir en formation et 4723 à partir en stages en Europe sur un total d'un peu plus de 2 millions d'étudiants inscrits), que penser des autres pays de l'Union ? Nous sommes bien face à un problème européen.

Pourquoi n'est-il pas pris en main par l'Union? Pourquoi les politiques éducatives sont-elles l'apanage des souverainetés locales (Rappelons que là où les États-membres dépensent en moyenne 55 748 euros par élève/étudiant par an, le budget de l'Union ne leur consacre que... 9 euros pendant la même période ?)

Le développement du multilinguisme, l'harmonisation des couvertures sociales pour les étudiants et des retraites pour les enseignants, la reconnaissance transfrontalière des conventions de stage afin d'éviter le cycle des prélèvements/remboursements fiscaux qui grèvent les trésoreries des stagiaires, le nécessaire rapprochement entre les universités et les entreprises pour inciter ces dernières à prendre des stagiaires européens, la généralisation à l'ensemble des pays de l'Union du système des Volontaires Internationaux en Entreprises (VIE), merveilleuse spécificité française... Comment peut-on imaginer que ces sujets puissent aboutir dans le cadre de politiques souveraines ?

Tout ceci devrait être pris en charge par une Autorité Européenne avec un responsable jugé sur les résultats. Cette Autorité pourrait s'appuyer sur un transfert minime de ressources des États vers l'Union. On pourrait imaginer, sans être pris pour un révolutionnaire, doubler ce que l'Union dépense pour la formation des citoyens européens (de 9 à 18 euros par an). On commencerait à disposer ainsi d'un cadre d'action à la hauteur des stratégies d'aujourd'hui si brillamment et clairement formulées.

Enfin, le problème du financement reste à adapter notamment pour les classes moyennes en France. Un étudiant à l'étranger a besoin pour vivre d'environ 500 à 600 euros par mois et d'un investissement initial de 700 à 1000 euros (voyage, caution du logement, assurance...). L'accès aux bourses - c'est une moyenne qui peut varier d'une université à une autre, d'une région à une autre - n'est, dans l'immense majorité des cas, plus accessible à partir d'un revenu de 4 100 euros nets par mois par foyer. Que peut décemment consacrer un couple avec 2 enfants qui serait « au bord du seuil » pour financer la mobilité d'un de ses enfants ? Pourquoi l'Aide Personnalisée au Logement (APL) qui est la seule aide non assujettie à conditions de ressources des parents s'arrête-t-elle aux frontières françaises ? Pourquoi ne pas faire du financement de la mobilité étudiante un cas de déblocage de l'épargne salariale ? Pourquoi ne pas instituer un prêt à taux zéro de 700 euros à tout étudiant partant dans un autre pays d'Europe afin de couvrir ses frais de déplacement et d'installation ?

Des solutions existent, peu coûteuses, pour pousser les étudiants à la mobilité géographique.

<http://www.slate.fr>

QUESTIONS

1. Quel pourrait être le titre de cet article ? 1 point

- Érasmus, mention « doit mieux faire ».
- La sédentarité éducative n'est pas un acquis social.
- La mobilité, un défi pour l'Europe.

2. L'avenir de l'Europe passe par... 1 point

- le taux des bourses attribuées.
- les échanges commerciaux.
- la mobilité des jeunes.

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

3 points*

	Vrai	Faux
Les jeunes européens reçoivent un très bon niveau d'études en langues étrangères. Justification : _____ _____		

DOSSIER EXEMPLE

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant () la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? 1 point
 - La cuisine au quotidien variée et raffinée.
 - La cuisine... une aventure intérieure !
 - Des recettes simples et faciles.

2. Dans quel esprit étudie-t-on l'univers de la cuisine ? 1,5 point
 - Culinaire.
 - Gustatif.
 - Psychologique.

3. Quel est le titre du livre d'Isabelle Filliozat ? 2 points

4. Selon Isabelle Filliozat cuisiner, c'est... 1,5 point
 - bien manger sans stress ni pression.
 - trouver un équilibre mental et social.
 - rétablir l'équilibre énergétique et corporel.

5. Le désir de cuisiner passe... 1 point
 - par l'assiette.
 - par les odeurs.
 - par les émotions.

6. Comment comprenez-vous la phrase « ...ça nous relie aux générations antérieures. » ? 2 points

7. Qu'implique, avant tout, la phrase « c'est la transformation des aliments » ? 1,5 point
 - Se faire des amis.
 - Faire la cuisine.
 - Se faire plaisir.

8. Que reflète l'expression « je suis nul en cuisine » ? 1,5 point
 - Un vieux traumatisme psychosomatique.
 - Je n'aime pas faire la cuisine.
 - Avoir une allergie pour certains aliments et recettes.

9. D'après Isabelle Filliozat, « faire la cuisine » c'est très utile pour soi-même. Pourquoi ? 1,5 point

Citez trois raisons.

10. La cuisine est aussi un lieu où... 1,5 point

- on prouve ses compétences.
- on éprouve des sentiments.
- on fait des connaissances.

11. Donnez un exemple de préparation en cuisine qui nous permet de décompresser. 1,5 point

12. Comment comprenez-vous la phrase « ...devenir conscient de notre petit plus... » ? 1,5 point

- Prendre tout son temps.
- Le bonheur, c'est apprécier les choses simples.
- Devenir conscient de la grande complexité de notre nature.

■ EXERCICE 2

/7 points

● **CONSIGNES** : Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 1 min 28" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

*Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.*

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? 1 point

- L'ouverture du premier hypermarché en France.
- Le développement des hypermarchés.
- Le piège des grandes surfaces.

2. Quelle année a été inauguré le premier supermarché ? 1 point

3. Comment est expliqué, à l'époque, le besoin en hypermarché ? 1 point

- Les gens consomment de moins en moins.
- Les personnes ont envie d'acheter plus qu'avant.
- Les consommateurs réclament des prix moins élevés.

4. Pourquoi les hypermarchés ont-ils rencontré un vif succès auprès du public ? 1 point

- Ils se trouvent proches de chez eux.
- On peut y trouver tous les produits nécessaires.
- On y trouve aussi des petits magasins.

5. Combien de petits commerces avaient disparu en 1962 ? 1 point

6. Comment était pensé, à l'époque, le problème de la distance ? 1 point

- Il serait résolu grâce au futur développement du marché automobile.
- Il n'y avait pas de solution prévue.
- Les responsables devraient attendre quelques années avant de se prononcer.

7. Quel anniversaire est fêté cette année ? 1 point
